*asbl*

**Crèche parentale de Louvain-la-Neuve**

**Projet pédagogique**

 **2016**

***Présentation résumée :***

***Le triangle enfants-parents-professionnels comme base du projet pédagogique.***

La Crèche parentale, comme son nom l’indique, est un milieu d’accueil qui intègre pleinement les parents dans tous les aspects de la vie quotidienne et de la gestion de la structure. La collaboration triangulaire « enfants-parents-professionnels » est à la base du projet pédagogique : c’est ensemble que les adultes se centrent sur l’enfant, échangent leurs points de vue et construisent un projet collectif ouvert à toutes les formes de diversité. Ainsi, la notion de « soutien à la parentalité » est inséparable pour nous du « soutien aux professionnels ».

Par leur présence 3 heures par semaine aux côtés des professionnels, par les rencontres trimestrielles et par leur présence au conseil d’administration, les parents d’origines culturelles, sociales et économiques diverses enrichissent le projet, les pratiques et la réflexion toujours en cours au sein de la crèche.

Le processus d’élaboration du projet pédagogique illustre cette option de collaboration : les différentes thématiques abordées dans le projet pédagogique 2013 ont été débattues en CA au sein duquel parents et professionnels sont représentés; l’équipe des professionnels et le conseil d’administration en ont dégagé la structure et les modifications nécessaires ; une première version du projet modifié a été retransmise aux parents ; la rédaction finale a été envoyée à tous les membres de l’ASBL.

Ce document est structuré en quatre objectifs généraux :

1. Accessibilité et ouverture à la diversité, considérée comme « valeur éducative ajoutée ».
2. Soutien à la parentalité et à l’action des professionnels.
3. Prise en compte de l’enfant comme individu unique, à même de vivre et de s’épanouir dans un environnement social diversifié.
4. Mise en place d’un lieu de vie sain pour tous.

En regard de chacun de ces objectifs sont détaillés les moyens mis en place pour les atteindre.

Le projet pédagogique complet est consultable à la crèche ou, à la demande, envoyé par mail.

Bienvenue à la crèche Parentale de LLN !

## ***Objectif 1 :***

## ***Accessibilité et ouverture à la diversité, considérée comme « valeur éducative ajoutée »***

La Crèche Parentale est un lieu d’accueil ouvert à la diversité sous toutes ses formes (humaine, sociale, économique, culturelle, etc.), considérée comme « valeur éducative ajoutée » et source de dépassement des préjugés. Refusant d’imposer un modèle dominant, l’équipe éducative cherche à permettre un véritable accueil individualisé respectueux de la réalité de chaque enfant et de chaque famille.

Terrain d’échanges, la Crèche Parentale permet à tous les types de familles de se rencontrer et de vivre la solidarité autour d’un projet commun. Elle constitue l’occasion pour les parents d’investir positivement le lieu d’accueil de leur enfant, de côtoyer d’autres parents et des professionnels, et donc d’autres pratiques éducatives.

Les enfants, habitués dès le plus jeune âge à la rencontre interculturelle égalitaire, ont l’occasion de grandir dans un climat de respect mutuel, nécessaire à la construction d’une image positive de soi. La valorisation et la prise en compte des habitudes familiales permet d’adoucir les ruptures entre les différents milieux de vie de l’enfant, afin d’aider celui-ci à se construire comme être unique au centre d’influences identitaires complexes.

### *Moyen 1 : une politique d’inscription ouverte à la diversité*

Par sa politique d’inscription, la plus ouverte possible aux différentes formes de diversité, la Crèche Parentale permet à des enfants issus de familles très différentes de se côtoyer, et à certaines familles d’accéder à un milieu d’accueil alors qu’elles en sont parfois exclues. A cette fin, elle tisse des liens de complémentarité avec d’autres services ou associations actifs localement, tels que le Collectif des Femmes, la Maison Maternelle du Brabant Wallon et le Centre Placet (cfr « Travail en réseau »).

### *Moyen 2 : position d’écoute lors de l’accueil d’un nouvel enfant et de sa famille*

Lors de l’accueil d’un nouvel enfant, l’équipe éducative adopte avant tout une position d’écoute des parents, afin de prendre connaissance des habitudes de vie de l’enfant. Le discours qui accompagne ce moment est : « Apprenez-nous comment bien nous occuper de votre enfant ». Un échange s’installe ensuite sur la manière dont famille et milieu d’accueil s’adapteront réciproquement l’un à l’autre en fonction de leurs spécificités respectives.

Une attention particulière est donnée à la langue maternelle de l’enfant et à la diversité des référents familiaux et des habitudes, comme le coucher, les repas, la sécurisation, etc.

Le dispositif d’accueil d’un nouvel enfant permet à celui-ci de se sentir progressivement en sécurité à la crèche. Il permet à l’enfant, aux parents et aux professionnels de faire connaissance et d’établir un lien de confiance et de partenariat. Ce processus de familiarisation se déroule habituellement de la manière suivante :

* 1ère étape : une rencontre entre les parents (+ toute autre personne que ceux-ci jugeraient utile) et un professionnel, en présence de l’enfant, afin de parler des habitudes de vie de l’enfant et des modalités d’accueil à la crèche. Le professionnel prend note de toutes les informations dans un « cahier d’adaptation », accessible par la suite à tous les professionnels impliqués dans l’accueil de l’enfant.
* 2e étape : l’enfant vient passer, à plusieurs reprises, une heure ou deux à la crèche, accompagné par un de ses parents. Il participe à différents moments : jeux, repas, etc.
* 3e étape : l’enfant vient passer une heure ou deux à la crèche, et le parent s’absente pendant un petit moment durant cette période.
* 4e étape : l’enfant vient passer ½ journée à la crèche, dont un moment de sieste, accompagné au début par son parent.

La durée de chaque étape est variable et fait l’objet d’une concertation entre parents et professionnels.

Cette période de familiarisation concerne aussi les parents puisque c’est un temps de rencontre avec l’équipe des professionnels, les autres parents et enfants de la crèche. Tous, nous sommes à l’écoute du parent pour connaître ses souhaits, la place qu’il a envie de prendre dans le projet et ce que signifie pour lui le temps de permanence à la crèche.

### *Moyen 3 : développer une pédagogie de la diversité*

A la Crèche parentale, l’enfant grandit dans un milieu de vie où la diversité fait partie des éléments naturels de son environnement. En percevant le regard positif porté par les adultes sur ses différentes appartenances, il peut développer une identité complexe et ouverte. Cela passe, avant tout, par les attitudes et gestes quotidiens posés par les professionnels, qui gardent en permanence ces éléments à l’esprit, tant vis-à-vis de l’enfant que dans la communication avec ses parents.

Parmi les différents outils mis en place, le « mur des familles » illustre l’égale valeur réservée à chaque modèle familial au sein de la crèche. A l’entrée de l’enfant, les parents sont invités à réaliser (sur place ou à la maison) un panneau sur lequel apparaissent les personnes importantes pour l’enfant. Accessible aux enfants à tout moment de la journée, il figure symboliquement la présence du milieu familial à la crèche, renforçant ainsi chaque enfant dans son identité et sa sécurité affective. Il présente à l’enfant – et aux adultes - une multitude de modèles familiaux, ancrés dans la réalité quotidienne connue de l’enfant et lui permet, en outre, d’associer chaque autre enfant avec sa famille.

En constante évolution, cet aspect constitue un axe prioritaire de la formation des professionnels. Il représente aussi la trame de fond de bon nombre de rencontres entre parents et professionnels. La Crèche parentale de LLN a été sélectionnée en 2006 pour faire partie de l’échantillon d’une recherche de l’Université de Paris XIII sur ce thème. Elle a pu témoigner de ses pratiques au cours du colloque « Construire une pédagogie à partir de la diversité des enfants et des familles : un enjeu pour la petite enfance » organisé par l’Association des Collectifs Enfants-Parents-Professionnels » (ACEPP) à Paris en janvier 2008. En novembre 2009, elle a participé à une réflexion sur la diversité de l'accueil organisée par le Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance (CERE).

## ***Objectif 2 :***

## ***Soutien à la parentalité et à l’action des professionnels***

### *Moyen 1 : partenariat entre parents et professionnels*

La Crèche parentale est d’abord un lieu de vie convivial, un lieu de rencontres quotidiennes entre parents, enfants et professionnels. Une grande attention est donnée à l’accueil de chacun, aux repas pris ensemble chaque jour, aux moments de fêtes préparés ensemble, etc.

Pas de point de vue dominant : les professionnels ne sont pas « ceux qui savent » face aux parents. Tout jugement est évité. Le premier éducateur de l’enfant est et reste toujours le parent, valorisé et soutenu comme tel par les professionnels.

Ouverts aux propositions et aux divers apports des parents, les professionnels sont les garants de la cohérence et de la stabilité du projet. Ils restent pour les enfants les référents centraux de la crèche. Ils sont responsables de l’organisation concrète de la vie à la crèche. Ils ont également un rôle d’impulsion auprès des parents pour amener ceux-ci à prendre des initiatives.

Ce travail commun parents-professionnels demande de s’accorder, de prendre des temps de recul et de questionnement, d’expliciter régulièrement les pratiques, de gérer d’éventuels conflits dans les manières de se situer vis-à-vis des enfants. Dans le respect et la complémentarité des rôles et des compétences de chacun, la priorité est donnée à la construction commune des façons de faire, des choix pédagogiques et organisationnels. Tous les choix pédagogiques sont le résultat de décisions collectives entre parents et professionnels, qui servent de base à la cohérence. Les professionnels sont ensuite les garants de l’application des décisions prises.

Depuis trois ans, un processus de revalorisation des crèches parentales est en cours – notamment au travers de la réglementation en vigueur - pour se donner les moyens de répondre au mieux à la diversité des familles et les soutenir dans leur rôle de parents.

Les discussions ont lieu principalement lors des réunions/rencontres organisées régulièrement entre professionnels et parents mais aussi dans des échanges au quotidien, lorsqu’une situation se présente. Par exemple : comment gère-t-on un conflit entre enfants ? De ces choix naissent et évoluent des principes de base, construits collectivement, qui restent des références ouvertes, toujours « interrogeables ».

Par ailleurs, parents et professionnels sont responsables ensemble de la gestion de l’ASBL et de l’équilibre financier du projet de la Crèche parentale.

### *Moyen 2 : valorisation de l’apport des parents*

Dans les activités quotidiennes, comme dans les interactions entre parents et professionnels, les compétences et apports propres de chaque parent sont valorisés. Lors de leur permanence, les parents sont invités à proposer, en concertation avec les professionnels, des activités qu’ils aiment à un petit groupe d’enfants : chansons, promenade, atelier-cuisine, musique, lecture, jardinage,…

Chaque parent s’adresse aux enfants dans la langue de son choix. Cette diversité de sons enrichit le bain linguistique de tous les enfants.

Les parents sont invités à proposer de temps en temps un repas (dîner ou goûter) de leur composition pour l’ensemble de la crèche. La diversité culturelle est ainsi mise en valeur aussi au niveau culinaire.

Toutes les compétences des parents sont mises au service du projet et de l’embellissement des locaux : comptabilité, bricolage, entretien du jardin, décoration,...

### *Moyen 3 : la permanence*

Chaque famille qui inscrit un enfant à temps plein la Crèche parentale s’engage à prester chaque semaine 3 heures de travail aux côtés des professionnels. Ce temps régulier d’encadrement commun des enfants est un moment privilégié de vie avec son enfant, et de valorisation et d’échange avec d’autres adultes. Une meilleure connaissance de l’autre s’installe, dépassant le cadre de l’éducation et des soins aux enfants.

Le temps de permanence renforce les relations du parent avec les autres enfants et entre les parents. Il est aussi un temps que le parent consacre à jouer avec son enfant, à le voir évoluer au sein de la collectivité.

L’attention du parent pendant sa permanence est centrée sur les enfants pour lesquels il se rend disponible, en appui aux professionnels qui constituent la référence principale pour les enfants, tant du point de vue de leur sécurité affective que concernant les habitudes et spécificités de chacun.

Durant la période de familiarisation, l’équipe insiste sur l’importance que représente le temps de permanence à la crèche.

Après un ou deux mois d’accueil à la crèche, un moment d’évaluation est prévu en cours de permanence pour que chaque parent ait l’occasion d’exprimer son ressenti et de rester acteur de ce moment privilégié.

Le déroulement d’une journée-type est détaillé dans le moyen 10 de l’objectif 3. Cet horaire-type concerne les enfants de plus de 18 mois environ. Avant cet âge, la journée (sommeil, repas, etc.) est organisée en fonctions de leurs rythmes individuels.

### *Moyen 4 : travail en réseau*

La Crèche parentale privilégie le travail en réseau afin de mieux accompagner et orienter les demandes des parents : Collectif des femmes, Maison Maternelle du Brabant Wallon, consultations des nourrissons, autres milieux d’accueil, C.P.A.S., le Centre guidance de LLN, le Centre Placet, les médecins généralistes des environs, etc.

Un partenariat privilégié est instauré avec la consultation ONE de quartier pour les familles les plus fragilisées.

Une attention particulière est donnée aux parents en insertion socioprofessionnelle.

La crèche est insérée dans un environnement, un quartier, une ville, une commune avec lesquels elle tisse tous les liens souhaitables. Elle participe activement à la vie associative locale, à travers divers projets : activités de la bibliothèque communale, etc.

La Crèche parentale est en lien avec l’Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP), regroupant les crèches parentales françaises. En tant que première crèche parentale ouverte en Communauté française, elle apporte régulièrement informations et soutien à des individus, groupes et associations qui envisagent de s’inscrire dans une telle démarche. C’est dans ce contexte qu’elle figure en première ligne de l’initiative de création d’un « Réseau des Initiatives Enfants-Parents-Professionnels » belge.

Des activités conjointes avec SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonie-Bruxelles) ont été menées durant ces trois dernières années.

### *Moyen 5 : information et communication*

Une attention toute particulière est donnée à la communication entre les différents acteurs de la crèche, et en particulier entre les adultes qui se relaient dans l’encadrement des enfants pour assurer une continuité.

La communication orale est privilégiée et un cahier de communication figure à l’entrée de la crèche. Pour chaque enfant, l’adulte (professionnel et/ou parent en permanence) communique et/ou note :

* la manière dont se sont déroulées les différentes parties de la journée ;
* les heures de change ;
* les heures de sommeil ;
* les heures de repas et quantités ;
* les éventuelles données médicales (température, prise de médicament, etc.)

Les parents y inscrivent aussi ce qu’ils souhaitent communiquer à la crèche à propos de leur enfant lorsqu’ils l’amènent le matin, en plus de le communiquer oralement.

Le « journal parental » est à la disposition de tous et contient des informations sur tout sujet ou activités concernant la petite enfance. Chacun peut le consulter et/ou l’enrichir. Son importance et sa forme sont régulièrement discutées.

L’équipe des professionnels se réunit une fois par semaine.

Les réunions parents-professionnels constituent autant de moments d’information et de communication entre tous les acteurs de la vie quotidienne de la crèche.

La communication entre tous ces acteurs et le Conseil d’administration est assurée de manière naturelle par la présence de parents et de professionnels au sein de ce dernier. A l’ordre du jour de chaque Conseil d’administration figure un point « Que s’est-il passé à la crèche ce mois-ci ? ». Les parents et professionnels sont tenus au courant des débats et décisions du Conseil d’administration qui les concernent.

### *Moyen 6 : la réunion des parents et la réunion hebdomadaire des professionnels*

Une démarche de construction d’un projet de crèche intégrant pleinement les parents nécessite des moments de concertation, des temps de formation, des lieux de pause, en-dehors de la présence des enfants. Ceux-ci permettent de mener la réflexion sur les différents aspects de la crèche (pédagogique, organisationnel, alimentaire,…) et d’élaborer le projet d’accueil.

L’ensemble des parents et des professionnels se réunit tous les trimestres, ou selon la nécessité, sous forme de petit déjeuner rencontre pour échanger et se former sur des thèmes tels que : le rôle et la place des parents pendant la permanence, l’alimentation à la crèche, la gestion des conflits entre enfants, la révision du projet pédagogique, etc. Cette réunion est le lieu privilégié, notamment pour les nouveaux parents, pour comprendre le fonctionnement de la crèche, proposer des modifications ou des adaptations. C'est l'occasion pour les professionnels d'échanger avec les parents autour d'une question essentielle: Qu'attendez-vous de nous?

De leur côté, les professionnels se réunissent une fois par semaine. Cette réunion constitue le lieu principal de concertation, d’organisation et de décision de l’équipe, qui utilise aussi un cahier de communication spécifique pour échanger toutes les informations qui ne concernent pas la collectivité.

### *Moyen 7 : formation des (futurs) professionnels*

La dynamique du projet est alimentée par une politique active de formation des professionnels de la Crèche parentale, dans des domaines variés : pédagogiques, sociaux, etc… En 2008, l’équipe a bénéficié de quatre séances de supervision collective. Deux ou trois journées pédagogiques annuelles viennent compléter ce dispositif.

La crèche accueille régulièrement des stagiaires de différentes disciplines : puériculteur, assistant en nursing, assistant social, directeur de maison d’enfants, infirmier, personne en orientation professionnel etc., de même que des professionnels d’autres crèches souhaitant mieux en connaître les particularités. Elle a participé au groupe de travail conjoint écoles-milieux d’accueil lancé par l’ONE au sujet de l’accueil des stagiaires.

Un tutorat autour de l’accompagnement des stagiaires en puériculture a été mis en place avec le support de l’APEF et de l’Université de Liège ; cela a renforcé le partenariat école- milieu d’accueil.

## ***Objectif 3 :***

## ***prise en compte de l’enfant comme individu unique, à même de vivre et de s’épanouir dans un environnement social diversifié.***

### *Moyen 1 : continuité entre la maison et la crèche*

La continuité entre la maison et la crèche se fait dès le départ, avec la possibilité d’un premier contact au domicile de la famille.

La crèche assure un accueil individualisé, adapté à la personnalité de chaque enfant et à ses rythmes propres. Cela se traduit notamment dans les interventions des adultes, les soins, l’alimentation, les rites du coucher, le portage, etc.

Les habitudes de l’enfant en famille sont respectées au maximum (sécurisation, sommeil, alimentation, …)

L’équipe trouve important de pouvoir laisser à chacun le choix de son projet de vie avec son enfant tant en famille qu’à la crèche. Les professionnels soutiennent cette démarche et apportent, si nécessaire, un accompagnement, des relais… Par exemple, les vacances familiales sont prises selon la période souhaitée, parfois en dehors des congés de la crèche. Le temps que le parent consacre à son enfant est privilégié.

Le cahier de communication (voir plus haut) et l'échange oral sont des outils privilégiés pour assurer la continuité crèche-maison.

### *Moyen 2 : séparation et retrouvailles quotidiennes*

Construire un climat de confiance entre la famille, l’enfant et le milieu d’accueil est primordial car constitutif de la sécurité affective de l’enfant. Les séparations et retrouvailles quotidiennes constituent des moments-clés de ce processus.

Lors de l’arrivée de l’enfant à la crèche le matin, un professionnel se rend disponible auprès de lui et de ses parents, afin de l’accueillir et de recevoir ou de transmettre les informations nécessaires concernant l’enfant. Les adultes veillent ensemble à accompagner le vécu émotionnel de celui-ci (accueillir, sécuriser, mettre des mots sur ce qu’il vit, etc.)

Les adultes veillent à inclure l’enfant dans les communications qu’ils font en sa présence. Pour accompagner l’enfant, l’adulte cherche à chaque instant le mode de communication (verbal, corporel, etc.) le plus adéquat.

### *Moyen 3 : rituels et règles de vie*

Quelques règles de vie simples, claires et en nombre limité sont introduites progressivement auprès des enfants capables de les percevoir. Elles sont rappelées régulièrement, lorsqu’une situation en donne l’occasion. Elles permettent à l’enfant d’être acteur de sa socialisation et le sécurisent.

Le déroulement d’une journée fait l’objet d’une ritualisation, afin de rendre prévisible pour l’enfant la succession des moments qui la composent (par exemple, une chanson accompagne l’installation pour le repas collectif, le coucher fait l’objet de rites à la fois communs - petite chanson et histoire - et individualisés).

### *Moyen 4 : valorisation de la participation active de l’enfant*

Une grande place est donnée à la participation active de l’enfant dans toutes les situations de vie quotidienne à la crèche : jeux et activités, soins, repas, etc. L’adulte valorise ce que l’enfant apporte dans les interactions, est réceptif aux manifestations vocales et corporelles, encourage l’expression des choix et préférences de celui-ci.

Les adultes observent les manifestations des émotions des enfants et les verbalisent afin de leur donner un sens. Ils veillent à accompagner les enfants dans leurs relations avec les autres, notamment dans la gestion des conflits, en ayant toujours à l’esprit le respect de l’enfant en tant que personne.

### *Moyen 5 : adaptation aux rythmes de l’enfant*

Dans l’articulation entre individualisation des pratiques et contraintes de la collectivité, les rythmes propres de l’enfant constituent une priorité, tant du point de vue du sommeil que de l’alimentation, des activités ou du développement. Ce qui est recherché c’est l’équité (« à chacun selon ses besoins ») plutôt que l’égalité (« la même chose pour tous »).

Ce sont les rythmes du bébé qui déterminent l’organisation de sa journée à la crèche. L’adulte est constamment à l’écoute des signes de fatigue, de faim, d’angoisse, etc. afin de s’adapter le plus possible aux besoins de l’enfant, en concertation avec les parents.

Chez les autres enfants plus grands, ils sont encouragés à maintenir leurs idées jusqu’au bout et à se positionner face aux autres. Les repas ne sont plus en panade mais écrasés à la fourchette ou en morceaux, l’enfant apprend à manger seul et assis à table, l’adulte mange avec lui. La mise en place progressive de temps de repas et de coucher communs n’empêche pas l’adaptation aux besoins individuels : par exemple, un repas peut être mis au frigo si l’enfant a besoin d’aller dormir plutôt que de manger à 11h30.

### *Moyen 6 : construction d’une image positive de soi*

Pour que l’enfant puisse développer une image positive de soi, il est important qu’il ressente qu’il est le bienvenu, tel qu’il est, à la crèche. Cette attention influe sur de nombreux choix pédagogiques, tant dans l’aménagement que dans les aspects relationnels.

Permettre à un enfant de se sentir accepté tel qu’il est, c’est respecter les multiples aspects de son identité en veillant à ne pas imposer inconsciemment une norme, un modèle dominant. Cela passe, par exemple, par la présence de jeux symboliques liés aux contextes de vie multiples des enfants : poupées de différentes teintes de peau et de cheveux, poupée ayant perdu un bras, ustensiles de cuisine divers, livres aux héros divers, etc. Cela passe aussi par l’attention portée à la langue maternelle de chaque enfant : apprentissage par les adultes de quelques mots importants, etc. Et aussi par la décoration de la crèche, faisant appel à des références multiples (cfr aussi le « mur des familles » évoqué plus haut).

Dans les aspects relationnels aussi, les professionnels veillent à adopter une attitude de non-jugement concernant les habitudes et pratiques familiales, tant dans leurs gestes et discours à l’enfant qu’auprès de ses parents. Ils aident petit à petit les enfants à comprendre et valoriser les différences identifiées par ceux-ci, en en montrant le sens : si tel enfant mange avec ses doigts, ce n’est pas sale, c’est la façon de manger dans sa famille. Dans la gestion des conflits, les adultes veillent à respecter chaque enfant, notamment en discernant ses actes de sa personne : ce n’est pas parce qu’il a mordu qu’il est « méchant ».

### *Moyen 7 : jeux et activités visant le développement cognitif et relationnel*

La matinée est un moment privilégié aux activités spécifiques car les enfants sont répartis en deux groupes d’âge. Ils peuvent ainsi plus facilement participer à une activité libre (activités qui partent des enfants, jeux libres et spontanés) ou dirigée (animations proposées), adaptée au moment, à leurs envies et à leur âge : danses, chants, peinture, bricolage, pâtisserie, psychomotricité, massage bébé, promenade…

Après la sieste, l’après-midi est un moment où tous les enfants se retrouvent pour jouer librement ensemble. C’est aussi l’occasion pour le parent en permanence d’animer un petit groupe d’enfants : chants, rondes, lecture…

### *Moyen 8 : groupes de référence*

Afin de permettre une attention aux rythmes et particularités de chacun et d’offrir à tous les enfants un cadre de vie sécurisé, La répartition des enfants en **groupes de référence** permet de prendre en compte la diversité de leurs besoins. Selon le moment, en tenant compte du nombre d’enfants dans chaque tranche d’âge, les groupes sont constitués de la manière suivante :

* petits de 2 à 18 mois environ, ceux qui ne marchent pas encore (5 à 7 enfants);
* moyens et grands de 18 à 30 mois environ, dès que l’enfant peut maîtriser la marche (7 à 9 enfants).

Cette répartition est sujette à modifications selon la disponibilité de l’équipe de professionnels et de parents, suivant l’évolution des enfants ainsi que les départs et arrivées. Bien que perméables l'un à l'autre, chacun de ces groupes est encadré par **un adulte clairement identifié**, afin d'assurer le lien avec les enfants et la cohérence dans les pratiques.

### *Moyen 9 : adulte de référence*

Chaque groupe d’enfants a sont adulte professionnel de référence avec un horaire fixe auquel se joint un ou deux parents présents chaque semaine.

Deux professionnels ont un horaire à temps plein dans la crèche et deux autres ont un horaire fixe mi-temps.

Les parents sont présents à raison de 3h par semaine ou toutes les deux semaines selon la présence de leur enfant.

### *Moyen 10 : horaire type d’une journée*

L’horaire qui suit est celui d’une journée-type, susceptible de varier pour tous ou pour certains enfants, en fonction de leurs rythmes propres. L’horaire des bébés, par exemple, est très différent car il correspond au cas par cas à leurs besoins individuels.

|  |  |
| --- | --- |
| Moment de la journée | Tâches du parent |
| 8h00 Ouverture de la crèche par un professionnel, accueil, « jeux libres » | Prendre un bon thé/café puis s’installer dans la pièce et être disponible pour les enfants. |
| 9h/9h30 Séparation en petits groupes dans des espaces différents | Accompagner « son » groupe. |
| 10h à 11h Activités du matin | Participer aux activités et en proposer éventuellement ; par exemple :* balade
* jeux extérieurs
* livres
* cuisine (préparation du goûter, …)
* massages
* peinture, dessin
* …
 |
| 11h à 11h30 Temps de lecture | Accompagner le professionnel : temps de lecture et chansons invitant à se mettre à table. |
| 11h30 Repas | S’installer à table, aider les enfants de « son » groupe à manger et les accompagner en mangeant soi-même. |
| 12h à 12h30/12h45 Préparation de la sieste | A la fin du repas, préparer les enfants qui ont terminé à se diriger vers la salle de bain pour les changes des grands ou accompagner les plus petits vers la salle de jeux.Aider à changer le lange des enfants (si le parent le souhaite et si l’enfant est d’accord), faire une petite activité calme (livre, musique, …) ou aider Maria à ranger et nettoyer la salle à manger. |
| 13h à 15h30 Sieste et réveil | Accompagner le professionnel si souhaité. |
| 13h Début de la permanence de l’après-midi pour le parent | Ranger et nettoyer les salles de jeu, être à l’écoute des baby-phones, être disponible pour les enfants qui ne dorment pas ou se réveillent, noter les heures de réveil dans le cahier, rhabiller les enfants, participer et proposer éventuellement des petites activités OU préparer le goûter. |
| 13h30 Fin de la permanence du matin pour le parent | Rencontre avec le parent de l’après-midi. |
| 15h30/16h Goûter |  Aider les enfants, distribuer le goûter, frotter les mains et la bouche des enfants, etc. |
| 16h30 à 17h30 Activités, « jeux libres », rangement | Participer aux activités et éventuellement en proposer, être disponible pour les activités spontanées des enfants OU ranger et nettoyer la salle à manger et la cuisine, passer le balai dans la salle de jeu, mettre le linge dans la machine, vider les poubelles |
| 17h45/18h Fin de la permanence de l’après-midi pour le parent | Echanges avec les parents et professionnels avant la fermeture de la crèche. |
| 18h00 Fermeture de la crèche par un professionnel |  |

### *Moyen 11 : départ vers l’école*

Le départ d’un enfant de la crèche vers l’école fait l’objet, dans la mesure du possible, d’un processus ritualisé de préparation de l’enfant, du groupe et des adultes : photo de l’école, petite fête d’adieu pour accompagner le processus de séparation, etc.

Quelques semaines avant son départ de la crèche, l’enfant va déjà passer du temps à l’école, ce qui lui permet de mieux concrétiser le passage d’un lieu à un autre.

# Objectif 4 : Mise en place d’un lieu de vie sain pour tous

L’environnement et l’organisation de la crèche ont pour but d’assurer le bien-être physique et psychique de chaque enfant, mais aussi les conditions d’un lieu de vie sain et agréable pour tous (enfants, parents, professionnels). Sensibiliser l’enfant dès sont plus jeune âge à développer un comportement respectueux de l’environnement et correspondant à chaque étape de son développement.

## **Moyen 1 : organisation de l’espace**

L'aménagement de **l'espace** et **le matériel** disponible offrent à l'enfant une richesse et une variété dans l'expérimentation tout en lui assurant des conditions de jeu à l'abri du risque. Les différents lieux de vie au sein de la crèche sont organisés comme suit :

* aquarium" (grande salle en haut) : pièce polyvalente, servant pour l'accueil du matin, occasionnellement certaines activités ou la sieste de certains enfants nécessitant un certain degré d'activité autour d'eux pour dormir en toute sérénité; cette pièce est principalement réservée aux grands, il est équipé pour permettre le mouvement (grimper, courir, se cacher, etc.), accueillir certaines activités structurées (peinture, modelage, etc.) et occasionnellement des jeux symboliques; une porte-fenêtre permet l'accès au jardin qui comprend une piste en bois pour les jeux extérieurs sur roulettes, un bac à sable, un toboggan et une maisonnette/château.
* "salle du jardin" (en bas) : ce local est dédié principalement aux grands, il est équipé pour permettre le mouvement (grimper, courir, se cacher, etc.), accueillir certaines activités structurées (peinture, modelage, etc.) et occasionnellement des jeux symboliques; une porte-fenêtre permet l'accès au jardin qui comprend une piste en bois pour les jeux extérieurs sur roulettes, un bac à sable, un toboggan et une maisonnette/château. tout petits privilégiant l'ancrage au sol, les textures douces (coussins, tissus) et l'exploration progressive, elle est organisée avant tout en fonction des petits et moyens; un grand matelas permet à certains d'y dormir, le cas échéant; une porte fenêtre donne accès à un jardin clôturé.
* "le dortoir" (en bas) : des lits de camp y sont disposés pour permettre la sieste des grands ; une des portes fenêtres donne sur un petit jardin expérimental où ensemble, enfants, parents et professionnel s’y mettent pour la création d’un potager ; une fois par mois cette pièce accueille aussi la consultation médicale des enfants.
* La chambre : située au calme, un peu à l'écart, elle contient les lits des petits et moyens et est au même niveau que leur pièce de vie ce qui facilite les déplacements.
* "

L'ouverture des portes entre les locaux en bas permet occasionnellement aux enfants d'aller d'un espace à un autre. L'essentiel du **petit** **matériel de jeu** est rangé dans des bacs afin d'être facilement mobile. Les **plans de change** des enfants sont installés dans leurs locaux respectifs en bas, mais un équipement d'appoint se trouve dans la salle de bain d'en haut afin d'éviter les déplacements intempestifs.

Une grande place est donnée à la **participation active** de l'enfant dans toutes les situations de la vie quotidienne à la crèche : jeux et activités, soins, repas, etc. L'adulte manifeste de l'intérêt pour ce que l'enfant apporte dans les interactions, est réceptif aux manifestations vocales et corporelles et encourage l'expression des choix et préférences de celui-ci.

Le déroulement d'une journée fait l'objet d'une **ritualisation**, afin de rendre prévisible pour l'enfant la succession des moments qui la composent (par exemple : une chanson accompagne l'installation pour le repas, le coucher fait l'objet de rites communs – petite musique - et individualisés, une constante – néanmoins flexible – est instaurée concernant les repas des bébés et l'ordre de change avant le coucher, etc.)

Aussi souvent que possible, les enfants vont **promener** une fois par jour. Cela leur permet de prendre l’air mais aussi d’élargir l’horizon de leurs découvertes.

## **Moyen 2 : alimentation variée et saine**

L’alimentation à la crèche fait l’objet d’une réflexion commune entre parents et professionnels.

L’allaitement maternel est vivement encouragé. Plusieurs espaces dans la crèche sont mis à disposition des mamans qui souhaitent allaiter leur enfant ou tirer leur lait à tout moment de la journée. Nous pouvons aussi conserver le lait maternel dans des conditions optimales.

Des repas variés et équilibrés sont proposés tant aux enfants qu’aux parents qui assurent la permanence. Les adultes prennent leur repas assis avec les enfants, ce qui stimule ceux-ci et assurent un climat convivial autour du repas.

La priorité est donnée aux produits frais, dans la mesure du possible. Un repas végétarien est proposé une fois par semaine.

La diversité des habitudes alimentaires et des saveurs est valorisée : chaque parent est invité à proposer, s’il le souhaite, un plat de sa composition. Chacun peut proposer également un goûter, à préparer ou non avec les enfants.

De l’eau est proposée aux enfants en cours de journée et à la fin des repas.

Le goûter est considéré comme un repas à part entière et se compose de fruits, céréales ou pain, produit laitier...

## **Moyen 3 : individualisation des pratiques autour du « manger »**

Nous privilégions l’autonomie de l’enfant au moment du repas en lui proposant de l’aide si nécessaire. Une cuillère est mise à sa disposition avec son repas. Nous respectons ses habitudes culturelles.

## **Moyen 4 : prévention, sécurité et hygiène**

L'environnement et l'organisation de la crèche ont pour but d'assurer le **bien-être physique et psychique** de chaque enfant, mais aussi les conditions d'un lieu de vie **sain et agréable** pour tous (enfants, parents, professionnels).

Cela passe par un important dispositif de **prévention**, tant en ce qui concerne le respect des normes et conseils de **sécurité** que l'attention portée à **l'hygiène**. La détection précoce de signes de maladie, d'insécurité ou de difficulté vécue par l'enfant nécessite un degré important **d'information** et de communication de et avec les parents, ainsi qu'au sein de l'équipe (moments de rencontre, concertations, cahiers de communication, etc.)

**L'alimentation** fait toujours l'objet d'une réflexion commune entre parents et personnel de la crèche. La **diversité** des habitudes alimentaires et des saveurs fait en tout cas l'objet d'une mise en place progressive, tout en respectant les rythmes et les goûts des enfants.

Certains livres d'enfants ont été choisis pour aborder de façon ludique les questions de santé.

La consultation ONE pour les enfants de la crèche est organisée une fois par mois pour les parents qui le souhaitent.

En conclusion, la crèche parentale de LLN reste un lieu de rencontre de la diversité, dynamique de constante réflexion et d'évolution.